



Relocation d'un appartement

Par **gay kristine**, le **02/07/2010** à **17:31**

Bonjour,

je suis propriétaire d'un appartement .Ma locataire a donné son congé pour le 26 juillet 2010 .J'ai été prévenue le 26/04/2010 par l'agence.

Aujourd'hui 2 juillet je téléphone à l'agence pour savoir si un nouveau locataire est trouvé.L'agence me dit qu'elle n'a pas encore récupéré les clés et que, de ce fait, l'appartement n'est toujours pas proposé à la relocation.

que puis-je faire, quels sont mes droits?

Par **fabienne034**, le **02/07/2010** à **19:59**

BONJOUR

l'agence n'a pas respecté le contrat de gestion puisque le locataire doit accepter la visite de futurs locataires

pour tout savoir sur le bail d'habitation

<http://www.fbls.net/contratlocationvide.htm>